

Documents requis au moment de la demande à Téléfilm Canada Programme d'aide aux festivals – Admission générale

Pour faire une demande, veuillez remplir le formulaire en ligne et télécharger les documents ci-dessous par le biais de la plateforme Dialogue : <https://telefilm.ca/fr/se-connecter>

IMPORTANT : Tous les documents requis doivent être soumis avec le formulaire de demande au moment de la soumission. Les requérants seront informés si leur demande est incomplète et disposeront d'un délai de cinq (5) jours ouvrables pour soumettre les documents manquants, à défaut de quoi la demande pourrait être considérée comme non admissible.

*Prenez note que les liens vers des services d'hébergements de fichiers en ligne (Dropbox, Google Drive, OneDrive, CloudMe, Sugar Sync, etc) ne sont pas acceptés en lieu et place des documents. Téléfilm se réserve le droit de demander tout autre document ou information qu'elle peut juger utile afin d'évaluer la demande de financement.

	DOCUMENT	DESCRIPTION (personnaliser et saisir le nom du document dans le champ texte du formulaire de demande)	TYPE (sélectionner dans le menu déroulant)
1.	<p>Documents de constitution de la société requérante</p> <p><i>Requis uniquement si c'est la première fois que la société requérante dépose une demande à Téléfilm ou s'il y a eu des changements depuis la dernière demande.</i></p>	Documents de constitution_ Nom de la société	Documents de constitution en société
2.	<p>Renseignements corporatifs</p> <p>Formulaire disponible sur la page web du programme d'aide aux festivals – Admission générale</p> <p><i>Requis uniquement si c'est la première fois que la société requérante dépose une demande à Téléfilm ou s'il y a eu des changements depuis la dernière demande.</i></p>	Renseignements corporatifs_ Nom de la société	Renseignement sur les actionnaires